



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Commissariats et postes de police : Yvelines

Question écrite n° 3273

## Texte de la question

M Bernard Schreiner (Yvelines) attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur la situation du commissariat de police de Mantes-la-Jolie. Ce commissariat, malgré le travail accompli par le personnel et les responsables, n'est plus adapté aux missions qu'il doit effectuer. La population mantaise a doublé en vingt ans, alors que les capacités du commissariat n'ont pas bougé, obligeant le personnel de plus en plus nombreux à travailler dans de mauvaises conditions. Il est utile de rappeler que Mantes-la-Jolie comprend le plus grand ensemble de France et se trouve être une ville pionnière dans le domaine de la prévention, dans le développement social des quartiers, dans la maîtrise d'une situation considérée par tous les observateurs comme difficile. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour, dans le cadre de la politique de modernisation de la police, créer un nouveau commissariat capable de répondre aux besoins de la population et aux missions de la police nationale.

## Texte de la réponse

Reponse. - La circonscription de police urbaine de Mantes-la-Jolie couvre neuf communes (93 097 habitants) et dispose de cinq services décentralisés : deux bureaux de police et trois postes de police. La reorganisation de ce service est en cours d'examen. Elle s'inscrit dans un projet d'ensemble de restructuration des polices urbaines du département des Yvelines. Celui-ci sera réalisé progressivement dans le cadre du plan de modernisation de la police nationale. Ainsi deux opérations immobilières sont actuellement à l'étude sur la circonscription de Mantes-la-Jolie. La procédure d'acquisition de deux parcelles de terrain jouxtant le commissariat central a été récemment engagée. Cette extension foncière est un préalable indispensable à la programmation d'un projet immobilier sans relogement provisoire des services. La construction d'un commissariat subdivisionnaire à Limay (11 794 habitants) - commune disposant actuellement d'un poste de police - est également prévue et inscrite au titre des crédits d'études au programme immobilier en cours d'élaboration.

## Données clés

**Auteur :** [M. Schreiner Bernard](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3273

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 3 octobre 1988, page 2722